

RENDEZ-VOUS
DE L'HABITATION 2013



INVESTIR DANS L'HABITATION : AGIR SUR LA SOCIÉTÉ
7 octobre 2013, Centre des congrès de Québec

*« Le logement social,
déterminant dans la qualité de vie
des personnes vivant avec une déficience intellectuelle »*

*Présentation de
Marie Boulanger-Lemieux et Catherine Fortier*



Association
pour l'intégration sociale
Région de Québec

Les présentatrices

- Marie Boulanger-Lemieux, parent d'un jeune adulte vivant avec la trisomie 21,
 - D'abord bénévole impliquée dans plusieurs comités de l'organisme, présidente du conseil d'administration.
 - Devenue employée de l'organisme à titre d'agente d'information et enfin directrice générale de l'Association pour l'intégration sociale (Région de Québec) depuis plus de cinq ans.
 - Membre de différentes tables de concertation locales et régionales dont une Table de concertation régionale sur le travail en collaboration avec l'OPHQ.
- Catherine Fortier, amie résidant dans une habitation communautaire et travaillant à l'AISQ depuis 11 ans.
 - Administratrice au sein du conseil d'administration de l'AISQ organisme régional et à l'Association du Québec pour l'intégration sociale-AQIS, organisme provincial.
 - Administratrice de l'OBNL Résidence Caécitas dans lequel elle réside depuis près de 20 ans.
 - Formatrice pour le programme Choisir et agir de l'Institut québécois de la déficience intellectuelle.
 - Militante de longue date pour les droits des personnes ayant une déficience intellectuelle puisqu'elle fut la première femme présidente du Mouvement Personne d'Abord canadien.
 - Récipiendaire de la médaille du Jubilé de diamant de la reine Élisabeth II

L'AI SQ

- L'Association pour l'intégration sociale (Région de Québec) a pour mission de **promouvoir et défendre les droits des personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille.**
- **Fondée en 1961, elle soutient, accompagne et réfère les parents dans différents dossiers : annonce du diagnostic, parents soutien, autonomie et développement de la personne, scolaire, juridique, accessibilité, travail, hébergement et résidentiel.**
- **Pour ce faire, l'Association est supportée par de nombreux bénévoles actifs ainsi que les membres de la permanence.**

Mais qu'est-ce que la normalisation?

« La normalisation est associée aux notions de services et de programmes que l'on tend à rendre le plus près possible de ceux assurés pour la population en général ».

(Boisvert, 2002 : 16)

- Que ce soit dans des ressources supervisées par le CRDI, dans les rares appartements supervisés, dans les communautés de l'Arche, ou encore dans leurs familles naturelles;
- ... tant les parents, les personnes concernées que les intervenants et les décideurs seront d'accord
- ... pour dire qu'il faut développer de nouvelles avenues en matière de milieux de vie pour ces dernières.
- De nombreuses personnes ayant une déficience intellectuelle légère (environ 88%) vivent déjà en communauté et ne demandent pas de soutien spécifique.



Des rêves de chacun à la réalité collective,
construire un « chez soi », dans un grand chez
nous...

Pourquoi un projet d'habitation?

- Une préoccupation pour de nombreux parents vieillissants de trouver un milieu de vie qui favorise le développement des aptitudes des personnes et une certaine liberté de faire.
- Plusieurs ont fini par retirer leur enfant du milieu institutionnel parce qu'ils trouvaient qu'ils ne se développaient pas assez leurs capacités.
- L' AISQ a donc réuni un groupe de parents intéressés à travailler dans le but de développer un projet d'habitation communautaire inspiré de projets existants et répondant aux besoins des personnes visées.

Du logement accessible

Et parce que la majorité des personnes vivant avec une déficience intellectuelle ne travaillent pas à temps plein ou sont sur des stages non rémunérés :

- il est souhaitable qu'un projet d'habitation leur offre le programme de Supplément au loyer ou à un coût adapté à leurs revenus.

Devenir locataire

- Il faut permettre à la personne d'exercer des choix et d'y avoir des responsabilités selon ses capacités.
 - Pour plusieurs, cela passera par du support gradué (un intervenant qui travaillera à l'acquisition des habiletés de la vie quotidiennes et disparaîtra une fois acquises) selon les besoins surtout dans les premiers temps de l'intégration au logement.

Pour une intégration sociale réussie

- « un aspect physique, qui consiste à partager les mêmes lieux de vie que toute autre personne;
- un aspect fonctionnel, qui permet à la personne d'utiliser les services, lieux et équipements collectifs mis à la disposition de tous selon les mêmes modalités;
- un aspect communautaire, qui consiste à bénéficier de relations variées et de qualité avec d'autres personnes ainsi qu'à avoir des relations affectives privilégiées,
- bénéficier d'une intimité
- et avoir accès à des rôles et des statuts civiques valorisés ». (MSSS, 1988).

Témoignage de Catherine

- Premier appartement
- L'habitation communautaire
- Être chez-soi - Se sentir capable - Choisir
- L'appartenance au milieu
- Les services de proximité
- La participation sociale
- Les préférences

Conclusion

- Le fait d'intégrer un logement à soi apporte à toute personne une grande valorisation et un sentiment de réussite.
- Pour la personne déficiente intellectuelle et sa famille, c'est souvent le résultat d'une longue démarche concertée et de nombreuses adaptations.
- Pour les parents, cela implique que leur enfant aura réussi à développer un autre milieu de vie, une appartenance qui suppléera à la fraternité familiale sans toutefois la remplacer.